

Initiation au Code ISM et aux responsabilités de DPA

OBJECTIF : piloter la conformité avec le code ISM de l'OMI et assurer les fonction de personne désigné pour cet objectif (DPA).



Compétences développées

- Être acteur de la mise en œuvre de l'ISM à bord ou à terre ;
- Comprendre un système de gestion de la sécurité (SMS) ;
- Appréhender les aspects opérationnels et techniques de la gestion de la sécurité ;
- Être en mesure de détecter les non-conformités et les notifier ;
- Comprendre la finalité des audits de sécurité ;
- Faire appliquer le code ISM.

Formation destinée aux personnes désignées à terre pour la sécurité (DPA).



Références

IMO MSCMEPC.7/Circulaire du 9 Octobre 2007.
Décret du 29 avril 2016



Contenu

- Présentation de la sécurité maritime ;
- Présentation du code ISM ;
- Appréhender les aspects opérationnels et techniques de la gestion de la sécurité ;
- Application de la politique privée (SMS) ;
- Présentation des visites et audits ;
- Procédures et application opérationnelle ;
- Convention de facilitation du transport maritime : FAL ;
- Procédure de contrôle des navires par l'état du port ;
- Utilisation des outils liés au code ISM ;
- Etude sur le retour d'expérience des cas de non conformité.

Formation en présentiel

DURÉE : 3 jours

LANGUE : français

LIEU : Brest, Toulon ou tout autre ville ou pays

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
magistral 75 % - pratique 25 %

ÉVALUATION : quiz de fin de session

PRÉREQUIS : Diplôme maritime

HANDICAP : signaler lors de l'inscription

ATTESTATION : attestation individuelle de formation en français et en anglais fournie à l'issue de la formation.

PRIX : Intra-entreprise sur devis

Taux de satisfaction : supérieur à 4,5/5 en 2023